

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 39 (1968)

Heft: 8

Vorwort: Le cheval à l'ordre du jour

Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PD4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIX^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 8 Août 1968

SOMMAIRE

Le cheval à l'ordre du jour — Le Centre agricole d'Ajoie à Alle
Une enquête au sujet du port de Bourogne

Le cheval à l'ordre du jour

Le traditionnel Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier a mis une fois de plus en lumière les graves problèmes de l'élevage chevalin en Suisse et dans le haut-plateau franc-montagnard en particulier.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le porte-parole du Conseil fédéral, M. W. Clavadetscher, directeur de la Division de l'agriculture au Département de l'économie publique, n'a pas manqué de souligner combien la Confédération — et notamment le Département militaire — était préoccupée par la diminution constante des chevaux de trait. « Toute nouvelle régression, déclara-t-il, mettrait en question la couverture des besoins militaires, et c'est pourquoi le Département militaire fédéral étudie très attentivement la possibilité d'allouer des primes de garde spéciales pour les chevaux du train aptes au service. »

On sait en effet qu'en 1946 l'effectif des chevaux, en Suisse, était de 135 000 sujets, alors que ce nombre est aujourd'hui inférieur à 60 000. Un spécialiste des problèmes chevalins, le Dr François Choquard, écrivait récemment à ce propos : « Ce qui est grave, c'est que nous ne disposons plus de la réserve nécessaire en cas de mobilisation générale, car n'oublions pas que notre armée a encore besoin d'un nombre assez important de chevaux du train et de bât pour les unités de montagne. En cas de complications internationales, que deviendrait notre économie rurale au moment où les agriculteurs seraient privés de carburants, ou simplement rationnés ? Comment ferions-nous pour rétablir le plan Wahlen qui a permis à notre pays d'assurer son ravitaillement de 1939 à 1945 et cela grâce à l'emploi de la traction hippomobile ? »

Il faut bien dire que les éleveurs francs-montagnards trouvent aujourd'hui difficilement preneurs pour les produits de leur élevage. De plus en plus nombreux sont les poulains qui prennent le chemin de la boucherie. Un tiers seulement d'entre eux atteignent l'âge adulte. D'où la nécessité d'une reconversion de l'élevage franc-montagnard vers la production de chevaux de selle demi-sang, à une époque où les sports équestres se popularisent de manière si remarquable. Constatant que nous importons régulièrement quelque 2000 chevaux de selle, y compris 650 remotes pour la cavalerie, M. J. Baumann, directeur du Haras fédéral d'Avenches, préconisait récemment que 800 juments de la race franc-montagnarde (sur un total de 3800) soient remplacées par des poulinières demi-sang, car l'éleveur du Jura, disait-il, a incontestablement les connaissances voulues pour élever un demi-sang de qualité.

Telles sont quelques-unes des réflexions que la traditionnelle « fête du cheval » de Saignelégier a permis de faire en ce mois d'août 1968.

ADIJ